Questions orales

Des voix: Oh!

M. Lang: . . . mais que j'étais absolument convaincu que la décision de la Cour suprême était juste.

M. Baldwin: Nous dormirons tous mieux ce soir après avoir entendu cela.

M. Dick: L'État ayant fait valoir que l'on ne pouvait plus avoir recours à l'article 45 du Code criminel en cas d'avortement, et c'est pour cette raison que le D^r Morgentaler est en prison, le ministre de la Justice a-t-il décidé s'il va se prévaloir du pouvoir que lui confère l'article 683(2) pour accorder la grâce ou s'il allait ordonner un nouveau procès pour intenter d'autres poursuites ou persécuter à nouveau cet homme aux termes de l'article 617a)?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, cette question est non seulement hypothétique, mais elle est mal énoncée.

M. Dick: À 10 heures.

LES PÊCHERIES

L'INDEMNISATION DES PÊCHEURS TERRE-NEUVIENS IMMOBILISÉS PAR LES GLACES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Pêches. Jeudi dernier je lui ai signalé les conditions de la glace qui sont désastreuses pour les pêcheurs de nombreuses régions de l'Atlantique et les privent de leur gagne-pain. Le ministre nous dirait-il s'il a consulté ses collègues intéressés et si une décision a été prise en vue d'indemniser ces pêcheurs pour le temps perdu?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Monsieur l'Orateur, j'ai tenu des consultations et j'ai reçu des instances des députés des deux côtés de la Chambre ainsi que des autorités provinciales. J'espère recevoir d'ici 48 heures un rapport complet sur cette situation. J'aurai peut-être de bonnes nouvelles à annoncer au début de la semaine prochaine.

DEMANDE DE RÉPRESSION DU BRACONNAGE DU SAUMON DANS LES COURS D'EAU

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il pris de nouvelles initiatives à l'égard du braconnage très répandu dans nombre de rivières de la région atlantique, c'est-à-dire songe-t-il à imposer en vertu de la loi des peines plus sévères?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêches)): Nous avons prolongé les heures de travail. Nos gens travaillent pendant les fins de semaine et nous faisons de notre mieux. Je le répète, il y en aura toujours qui considé-

reront le braconnage comme une autre forme de sport tout simplement. C'est pourquoi le Parlement devra prévoir l'application de peines plus sévères de la part des tribunaux et conférer à nos gardiens de la paix plus de pouvoirs leur permettant d'accomplir leur tâche.

LES PÉNITENCIERS

L'OPPOSITION AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT À SAINT-JEAN—LA QUESTION DE LA PERTE D'EMPLOIS DANS LA RÉGION DE DORCHESTER

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Permettez-moi de poser une question au solliciteur général. Le ministre tiendra-t-il compte de l'opposition des habitants de la région de Saint-Jean à la construction d'un établissement pénitentiaire dans leur région, en cherchant un nouvel emplacement pour le futur pénitencier?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Je n'ai reçu aucune objection à la construction de cet établissement, si ce n'est que d'un seul député. Je lui ai répondu et j'attends toujours sa réponse.

M. McCain: Une question supplémentaire. Combien d'emplois la région de Dorchester au Nouveau-Brunswick perdra-t-elle au moment où l'établissement changera de rôle?

M. Allmand: Nous avons l'intention de remplacer le pénitencier de Dorchester par trois établissements plus petits, dans le cadre du nouveau programme d'établissements pénitentiaires plus petits destinés à loger entre 150 et 180 détenus au lieu de 400 ou 500. Pour ce qui est du pénitencier de la région de Saint-Jean, je dois dire que les autorités provinciales que nous avons consultées sont convenus avec nous que l'on pourrait le construire dans cette région-là.

LE BUREAU DU PREMIER MINISTRE

L'EXEMPLE DONNÉ AU PREMIER MINISTRE PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre. Comme le président de la République française a réussi récemment, avec grand succès d'ailleurs, à se mettre au courant des problèmes des familles de tous les milieux dans son pays grâce à des dîners intimes que lui et sa femme ont eus avec des familles françaises de toutes les régions du pays, je me demande si le premier ministre a songé à adopter un programme semblable de sorte qu'il puisse connaître les problèmes auxquels les familles canadiennes font face?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député le sait: je voyage beaucoup au Canada...

Des voix: En hélicoptère!

M. Trudeau: ... pays beaucoup plus vaste que celui que le président de la France doit administrer. C'est pourquoi je suis heureux d'avoir l'appui des députés d'en face quand j'utilise tous les moyens de transport.